



**POLE
ENCADREMENT**

PLACE AU BILAN



PRIME DE FONCTION

OBTENUE PAR
UNSA-ENCADREMENT



C'EST FAIT !

+ 110 EUROS MENSUEL
PAR RÉPARTITEUR CONDUITE

+ 60 EUROS
PAR CONCEPTEUR D'OFFRE

Une prime à compter du
1^{er} janvier 2026 !



TÉLÉTRAVAIL

OBTENUE PAR
UNSA-ENCADREMENT



MISE EN PLACE DE
L'ACCORD TÉLÉTRAVAIL

**LA QVCT, UN ENJEU
MAJEUR POUR
L'ENCADREMENT**



ACCORD IMPACT

DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
ESSENTIELLES

ANNUEL
+2260 EUROS LIGNE A
+4060 EUROS LIGNE B

**DONT 1300 EUROS
DE STATUTAIRE**

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENTS
NEGOCIEES
DANS L'ACCORD
"IMPACT"

CADRE

**AGENT DE
MAITRISE**

**PRIME DE FONCTION
CONSOLIDÉE**

= 236 €

**AUGMENTATION STATUTAIRE
MENSUELLE**

= 100 €

MISE EN PLACE

PEPC

JUSQU'À 2 400 €

(150 € EN VERSEMENT MENSUEL
ET 600 € ANNUELS)

AVEC UNSA MOBILITÉ
DES ENGAGEMENTS CLAIRES POUR DES RÉSULTATS CONCRETS !

*Pas de postures dogmatiques, pas de cris aux loups mais du dialogue
des propositions et des avancées concrètes*



VOTEZ DU 19 AU 23 OCTOBRE

